



ISOLANT EN LAINE MINÉRALE THERMAFIBER

GARANTIE LIMITÉE DE 30 ANS

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir acheté récemment des isolants en laine minérale THERMAFIBER^{MD} de Owens Corning^{MD} (« Produit ») fabriqués par Thermafiber, Inc. ou Owens Corning^{MD} Mineral Wool, LLC (chacun étant désigné par « Owens Corning^{MD} »).

Nous sommes persuadés que nous fabriquons les isolants en laine minérale de la plus haute qualité et c'est la raison pour laquelle nous répondons de nos produits avec l'une des meilleures garanties dans l'industrie. Nous avons tenté de rédiger cette garantie en termes clairs et simples, y compris les limitations et les restrictions, afin que vous compreniez pleinement la garantie que nous offrons. Veuillez noter que les modalités qui figurent dans la présente garantie peuvent être modifiées sans préavis. Si l'une ou l'autre section de la présente garantie n'est pas claire, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au numéro 1 800 438-7465 ou à consulter notre site Web à l'adresse www.owenscorning.com.

QUI EST COUVERT

Si vous habitez aux États-Unis ou au Canada et que vous êtes le propriétaire d'un immeuble ou d'une structure dans lequel le Produit garanti a été installé (« Propriétaire »), vous avez droit aux avantages de la présente garantie.

CE QUI EST COUVERT

Owens Corning^{MD}, sous réserve des conditions et des limitations prévues aux présentes, et à condition que les Produits aient été installés dans les six (6) mois suivant la date de vente, garantit que son Produit conservera, à compter de la date d'installation et pendant trente (30) ans par la suite, lorsque ce Produit aura été correctement installé et soumis à une utilisation normale et adéquate, au moins 90 % de sa valeur R annoncée*.

Les obligations de Owens Corning en vertu de la présente garantie ne prendront effet que si le Produit est installé (y compris l'installation d'origine et l'installation pour fin de réutilisation) dans des assemblages de bâtiment et de construction typiques, en stricte conformité avec toutes les spécifications, recommandations et directives applicables de Owens Corning^{MD} en vigueur au moment de l'installation.

Le Produit de Owens Corning^{MD} ne doit être installé que dans un assemblage où le système de transmission de l'humidité est bien compris et jugé comme étant acceptable conformément aux pratiques analytiques d'ingénierie acceptées.

* La valeur R signifie la résistance au passage de la chaleur. Plus la valeur R est élevée, plus le pouvoir isolant est élevé.

RECOURS

Si, au cours de la période de couverture et en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication couvert par la garantie, il est déterminé par un échantillonnage et des tests (effectués comme prévu ci-dessous) que le Produit ne répond pas à l'une des exigences de performance énoncées ci-dessus, comme seul recours du Propriétaire, Owens

Corning^{MD} livrera au Propriétaire une quantité de produit de Owens Corning^{MD} équivalent pour remplacer le Produit non performant ou, à l'entière discrétion de Owens Corning, remboursera au Propriétaire le prix d'achat initial du Produit non performant.

LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE OWENS CORNING ET LES FRAIS EN VERTU DES PRÉSENTES, POUR LA DURÉE DE LA GARANTIE, SONT LIMITÉS ET PLAFONNÉS AU PRIX D'ACHAT ORIGINAL DU PRODUIT.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

La présente garantie ne s'applique pas à une cause ne faisant pas l'objet de protections expresses dans la présente garantie et Owens Corning^{MD} ne peut en être tenue responsable. La présente garantie ne couvre pas les problèmes causés par des produits non défectueux en raison d'une condition ou d'une manutention indépendante de notre volonté. Parmi les exemples de conditions non couvertes par la présente garantie figurent entre autres les vices ou les défauts du Produit découlant :

- de causes au-delà des conditions normales et adéquates d'utilisation, y compris mais non de façon limitative, les catastrophes naturelles, les guerres ou le terrorisme, les incendies, les inondations, les dommages causés par les vents ou d'autres conditions météorologiques, l'exposition à des substances chimiques ou l'environnement; ou
- de défauts ou distorsions dans la structure du bâtiment, ou d'une installation non conforme de produits adjacents; ou
- d'une installation du Produit qui n'est pas strictement conforme aux instructions d'installation publiées par Owens Corning pour le Produit; ou
- d'une installation du Produit qui n'est pas conforme à toutes les exigences des codes du bâtiment; ou
- de dommages au Produit qui sont causés par des modifications apportées après l'achèvement des travaux d'installation, y compris mais non de façon limitative, les modifications apportées à la structure, l'installation d'équipements ou autres modifications; ou
- de vices non liés à la fabrication, y compris mais non de façon limitative, l'entreposage inadéquat, les lacunes au niveau de la maintenance, la négligence, les accidents, les sinistres, le vandalisme ou une utilisation incorrecte du Produit ou toute autre cause qui influe ou qui a une incidence sur le Produit tel qu'il a été installé; ou
- tous les frais que vous avez engagés sans obtenir au préalable l'autorisation écrite de Owens Corning^{MD}.

De plus, la présente garantie ne s'applique pas à la compatibilité de tout autre produit (y compris mais non de façon limitative, les adhésifs ou les revêtements) avec le Produit et Owens Corning^{MD} ne peut en être tenue responsable.

Cette garantie sera nulle et non avenue si, selon Owens Corning, des dommages ou des modifications apportées au Produit (sans l'approbation écrite préalable de Owens Corning^{MD}) ont altéré la performance du Produit.



ISOLANT EN LAINE MINÉRALE THERMAFIBER

GARANTIE LIMITÉE DE 30 ANS

LES LIMITATIONS QUANT À LA TRANSFÉRABILITÉ DE LA PRÉSENTE GARANTIE SONT ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

LIMITATIONS DE COUVERTURE

LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE EST VOTRE GARANTIE EXCLUSIVE DE OWENS CORNING^{MD} ET REPRÉSENTE L'UNIQUE RECOURS DE L'ACHETEUR DU PRODUIT. OWENS CORNING^{MD} NE FAIT AUCUNE AUTRE REPRÉSENTATION, GARANTIE OU CAUTION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, AUTRES QUE CELLES DÉCRITES EXPRESSÉMENT DANS LA PRÉSENTE GARANTIE.

LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES. LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE COMPATIBILITÉ D'UTILISATION À UN USAGE PARTICULIER SONT LIMITÉES EN DURÉE À LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE QUI FIGURE AUX PRÉSENTES À MOINS QU'UNE PÉRIODE PLUS COURTE SOIT PERMISE PAR LA LOI.

OWENS CORNING^{MD} N'ASSUME PAS ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT, CONSÉCUTIF, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE, PUNITIF OU ACCESSOIRE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES COÛTS DE LA MAIN-D'OEUVRE POUR RETIRER OU REMPLACER LE PRODUIT, LES COÛTS DIFFÉRENTIELS DE CHAUFFAGE, DE CLIMATISATION OU SIMILAIRES, ET TOUT AUTRE DOMMAGE AU BÂTIMENT, À SON CONTENU OU À SES OCCUPANTS, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU À TOUT AUTRE BIEN, QUE CE SOIT EN RAISON DE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE, DE NÉGLIGENCE, DE RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE RÉCLAMATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE OU TOUTE AUTRE CAUSE.

Certains états ou provinces n'autorisent pas les limitations de durée d'une garantie implicite ou n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs de sorte que cette exclusion ou limitation puisse ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous donne des droits légaux spécifiques et il est possible que vous ayez d'autres droits qui varient d'un état à l'autre ou d'une province à l'autre.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS ET DROIT D'INSPECTION

Toute demande de réclamation en vertu de la présente garantie doit être présentée dans la période de trente (30) jours suivant la découverte du problème faisant l'objet de la réclamation. Communiquez avec nous par téléphone au 1 800 438-7465 ou envoyez-nous une lettre adressée à Owens Corning^{MD}, Customer Response Center, One Owens Corning Parkway, Toledo, Ohio, 43659. Veuillez décrire le problème, inclure une preuve d'achat du Produit et indiquer la date d'installation. Peu de temps après la réception de votre lettre, nous communiquerons avec vous au sujet de votre demande de réclamation et nous vous guiderons dans le processus. Pour évaluer pleinement votre réclamation, nous pouvons exiger que des tests soient effectués sur l'isolant, comme spécifié dans la section portant sur les tests de la présente garantie. Si le Produit est réparé ou remplacé avant que Owens

Corning^{MD} rende une décision concernant votre réclamation, celle-ci pourrait être refusée. Owens Corning^{MD} disposera d'une période de temps raisonnable après la notification d'une demande de réclamation pour inspecter le Produit. Si Owens Corning^{MD} en fait la demande, vous devez fournir à Owens Corning^{MD} un accès raisonnable, durant les heures normales de travail, pour lui permettre d'inspecter le Produit.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse susmentionnée, à nous téléphoner au numéro 1 800 438-7465 ou à visiter notre site à l'adresse www.owenscorning.com

TESTS SUR L'ISOLANT

Tous les échantillonnages doivent être effectués conformément aux procédures d'échantillonnage prescrites par Owens Corning^{MD} et les échantillons du Produit ne doivent être prélevés qu'en présence d'un représentant Owens Corning^{MD} autorisé ou comme convenu autrement par Owens Corning^{MD}. Les tests doivent être effectués conformément aux protocoles de tests définis dans les normes ASTM C612 ou ASTM C553 et CAN/ULC-S702.

EXIGENCES D'ÉCHANTILLONNAGE

- Tous les coûts d'échantillonnage et de test (y compris mais sans s'y limiter, les coûts couvrant l'enlèvement et le remplacement de l'isolant) sont à la charge exclusive du propriétaire.
- Les échantillons sélectionnés doivent être représentatifs du Produit en question.
- Au moins trois échantillons doivent être prélevés.
- Les échantillons doivent mesurer deux pieds carrés pour la totalité de l'épaisseur.
- L'emplacement exact de l'échantillonnage sera à la discrétion du propriétaire de la maison ou du bâtiment, ou de son représentant.
- Tous les échantillons doivent être prélevés en présence d'un représentant de Owens Corning^{MD} ou comme convenu autrement par Owens Corning^{MD}.
- Tous les tests doivent être effectués dans un laboratoire agréé par NVLAP ou équivalent.

MODIFICATION À LA GARANTIE LIMITÉE

La présente garantie ne peut être modifiée, changée ou prolongée que par un accord écrit et signé par un dirigeant de Owens Corning^{MD}.

Aucune déclaration ou recommandation faite, ou assistance offerte, par Owens Corning^{MD} ou ses représentants, orale ou écrite ou dans tout autre document, au Propriétaire ou à toute autre personne relativement à l'achat, à l'utilisation ou à l'installation du Produit par ou pour le Propriétaire, ne constitue une renonciation par Owens Corning^{MD} des autres dispositions de la présente garantie ou n'affecte la responsabilité de Owens Corning tel qu'il a été défini dans la présente garantie.



ISOLANT EN LAINE MINÉRALE THERMAFIBER

GARANTIE LIMITÉE DE 30 ANS

**LES LIMITATIONS QUANT À LA TRANSFÉRABILITÉ DE LA PRÉSENTE GARANTIE
SONT ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT**

ARBITRAGE OBLIGATOIRE

Dans la mesure permise par la loi applicable, vous et Owens Corning^{MD} consentez à aller en arbitrage pour tous les litiges et réclamations découlant ou liés à la présente garantie ou au Produit (« Litige »). La présente garantie constate une transaction en commerce inter-états, et le Federal Arbitration Act régit l'interprétation et l'exécution de cette clause. Toute partie qui a l'intention de faire appel à l'arbitrage doit d'abord donner à l'autre partie, par courrier recommandé, un avis écrit de son intention de faire appel à l'arbitrage (« Avis »). L'Avis à Owens Corning doit être envoyé à l'adresse suivante : One Owens Corning^{MD} Parkway, Toledo, Ohio 43659 (« Adresse pour l'avis d'arbitrage »). L'Avis doit (a) décrire la nature et l'objet de la réclamation ou du litige, et (b) énoncer précisément les mesures demandées (« Demande »). Si les parties ne parviennent pas à un accord pour résoudre la réclamation dans les trente (30) jours suivant la réception de l'Avis, vous ou Owens Corning^{MD} pouvez intenter la procédure d'arbitrage, toutefois l'arbitre sera lié par les dispositions de la présente garantie. L'arbitrage sera régi par les procédures de résolution des différends commerciaux (Commercial Dispute Resolution Procedures) et les procédures additionnelles pour les différends de consommateurs (Supplementary Procedures for Consumer Related Disputes) (collectivement référencées comme les « Réglementations AAA » de l'Association américaine d'arbitrage (American Arbitration Association) (« AAA »), tel que modifiées suivant la présente garantie, et doit être géré par l'AAA.

PAR LA PRÉSENTE, VOUS ET OWENS CORNING RENONCEZ AU DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY.

L'arbitre peut ordonner une injonction uniquement en faveur de la partie individuelle demandant une injonction et seulement dans la mesure nécessaire pour assurer le recours justifié par la demande de la partie individuelle.

VOUS ET OWENS CORNING^{MD} POUVEZ FAIRE UNE RÉCLAMATION CONTRE L'AUTRE PARTIE UNIQUEMENT EN LA CAPACITÉ INDIVIDUELLE DE CHAQUE PARTIE, ET NON PAS COMME PLAIGNANT OU MEMBRE D'UN GROUPE DE TOUT RECOURS COLLECTIF OU PROCÉDURE REPRÉSENTATIVE.

De plus, vous convenez que l'arbitre ne peut regrouper des procédures relatives aux réclamations de plus d'une personne, et ne peut présider sur toute forme de recours collectif ou de procédure représentative.

LOIS APPLICABLES ET CHOIX DU FORUM

La présente garantie et tous les litiges sont régis par les lois fédérales des États-Unis et les lois de l'État de l'Ohio. Sous réserve des dispositions « d'arbitrage » de la présente garantie, en cas de litige ne pouvant faire l'objet d'arbitrage, les parties consentent de se soumettre à la juridiction exclusive et à la compétence exclusive des tribunaux fédéraux et d'état siégeant dans l'État de l'Ohio, à l'égard de tout différend de ce genre.

ÉCONOMIES ET DIVISIBILITÉ

Dans la mesure où la présente garantie est incompatible avec les lois applicables, la présente garantie est par les présentes modifiée de manière à assurer la cohérence avec ces lois applicables. Si un arbitre ou un tribunal statue que l'une des dispositions de la présente garantie est illégale ou non exécutoire, les parties s'attendent à ce que l'arbitre ou le tribunal interprète ou modifie la présente garantie de manière à rétablir l'intention initiale des parties aussi étroitement que possible tout en rendant les dispositions et la présente garantie pleinement légales et exécutoires. Si l'une des dispositions de la présente garantie ne peut être ainsi rendue légale et exécutoire, les parties s'attendent à ce que l'arbitre ou le tribunal retranche la disposition illégale ou non exécutoire de la présente garantie, et que les autres dispositions de la présente garantie continuent de s'appliquer.

Date d'entrée en vigueur : le 1^{er} août 2022.



ISOLANT EN LAINE MINÉRALE THERMAFIBER

GARANTIE LIMITÉE DE 30 ANS

Aucune déclaration ou recommandation faite, ou assistance offerte, par Thermafiber, Inc., ou ses représentants, orale ou écrite ou dans tout autre document, au Propriétaire ou à toute autre personne relativement à l'achat, à l'utilisation ou à l'installation de l'isolant en laine minérale Thermafiber^{MD} par ou pour le propriétaire, ne constitue une renonciation de Thermafiber, Inc. des autres dispositions de la présente garantie ou n'affecte la responsabilité de Thermafiber, Inc. tel qu'il a été défini dans la présente garantie.

Thermafiber, Inc. _____

Nom(s) du(des) produit(s) : _____

Date : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Nom en lettres moulées : _____

Nom du projet et emplacement : _____

Date d'installation : _____

THERMAFIBER, INC.
ONE OWENS CORNING PARKWAY
TOLEDO, OH 43659 É.-U.
1 888 TFIBER1 [834-2371]
www.owenscorning.com/thermafiber